



Projet éolien de Lucenay-lès-Aix

Lettre d'information n°2 - Janvier 2024

Chères Saint-Ennemondaises, chers Saint-Ennemondais,

L'année 2023 a été marquée par différentes rencontres avec vous. En ce début d'année, nous vous partageons des éléments de notre rencontre en novembre dernier et à vous inviter avec enthousiasme aux futurs événements de concertation. En effet, en 2024, nous aurons l'occasion de présenter une partie des résultats des études, dont les études environnementales en cours.

Depuis le début de cette démarche participative et volontaire, votre participation joue un rôle crucial dans la construction d'un projet en accord avec vos attentes et les caractéristiques de votre territoire.

Dans l'attente de nos prochains rendez-vous ensemble, nous vous souhaitons une agréable lecture de cette lettre.

A bientôt,
Camille Dognin et Cyril Darnis



Camille Dognin
Responsable de projets
GEG Énergies
Nouvelles & Renouvelables

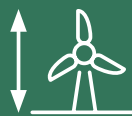


Cyril Darnis
Directeur technique
Soleil Du Midi
Développement

Le projet en chiffres



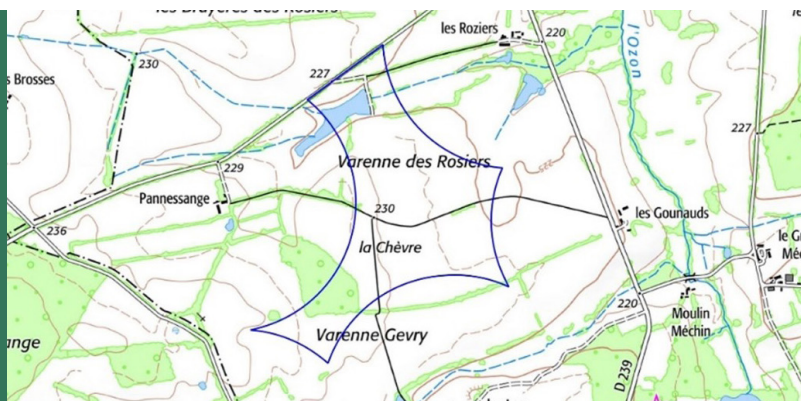
3 à 5
éoliennes



200 mètres
maximum de hauteur
en bout de pale



500 mètres
minimum
des habitations



Prochain rendez-vous
le 22 février 2024,
venez nombreux !

Plus d'informations à la page 3

Suivez les dernières actualités !

Retour sur l'atelier de concertation n°1

Comment vous impliquer davantage :
les deux prochains événements et la concertation
volontaire

Nos réponses à vos questions sur l'éolien

www.projet-eolien-lucenay-les-aix.fr



Retour sur le premier atelier de concertation !

Le mercredi 8 novembre 2023, les habitants étaient invités à participer à l'atelier de concertation n°1.



25 participants à l'atelier



Un partage de l'avancement des études environnementales



Des éléments du projet co-construits avec vous : les photomontages et les mesures d'accompagnement



Une quinzaine de questions collectées

Zoom

sur les réflexions travaillées en co-construction avec vous !

LES PHOTOMONTAGES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un photomontage est une photo du paysage où l'on ajoute la représentation de l'éolienne pour visualiser la perception du parc éolien dans son environnement local. Lors de l'atelier, votre travail collectif a fait émerger une dizaine de points de vues de photomontages que nous avons transmis au bureau d'étude spécialisé afin de les intégrer à l'étude paysagère.

Retrouvez les éléments présentés lors de cet événement – support de présentation et compte-rendu, sur le site internet du projet !

www.projet-eolien-lucenay-les-aix.fr

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT, DE QUOI IL S'AGIT ?

Elles viennent en complément des mesures compensatoires et visent à intégrer au mieux l'installation du parc éolien dans son environnement.

Voici certaines de vos propositions :

« Aider à l'isolation des habitations de la commune »

« Installer des panneaux solaires sur toiture »

« Promouvoir la replantation par le renouvellement des haies et des arbres »

« Installation de chemins et tables de pique-nique »

« Réaliser des interventions dans les écoles (Lucenay-lès-Aix, et alentours) »



Les dates et éléments à retenir

UN FORUM PARTICIPATIF



Forum de Saint-Ennemond

22 février 2024

17h à 20h

Salle des fêtes de Saint-Ennemond

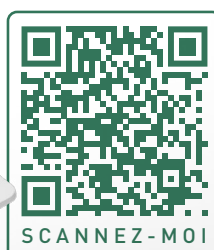
19 Rue de Banville, 03400 Saint-Ennemond

Les objectifs de cette rencontre seront de récapituler le projet qui est à l'étude, et de vous présenter les premiers résultats des études réalisées. Mais également, de vous partager les résultats de l'atelier de concertation n°1 et de répondre aux interrogations de la population, collectées lors du porte-à-porte de septembre et en ligne sur le site internet.



POUR SUIVRE LA CONCERTATION VOLONTAIRE EN 2024

Afin d'améliorer l'impact des actions menées et de proposer une concertation locale qui corresponde mieux aux attentes, nous avons ouvert fin 2023 une consultation sur les modalités de cette dernière : **Quelles actions mettre en place pour mieux concerter les citoyens concernés par ce projet ? Comment améliorer la communication autour du projet ?** Nous sommes à l'écoute de vos retours, propositions et suggestions !



Vous souhaitez participer ?

Rendez-vous sur le site Internet du projet
rubrique « contribuer »

Par mail à lea.severe@demopolis-concertation.fr

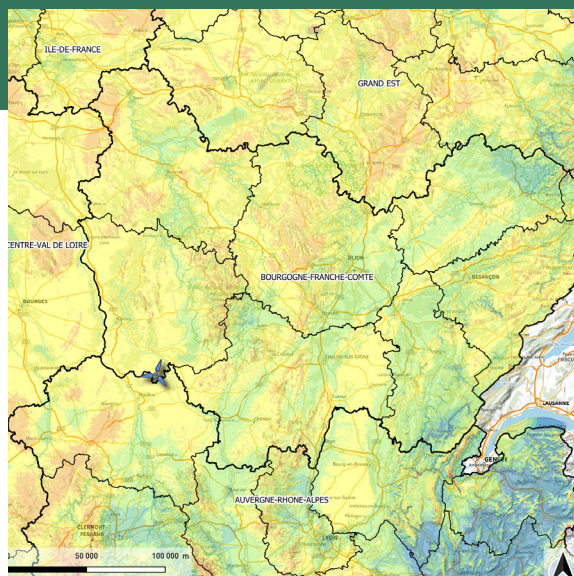
www.projet-eolien-lucenay-les-aix.fr

Nos réponses à vos questions sur l'éolien

Propos recueillis par la société Demopolis Concertation lors d'un porte-à-porte en septembre 2023

« POURQUOI FAIRE DES ÉOLIENNES ALORS QUE NOUS NE SOMMES PAS UN TERRITOIRE À VENT ? »

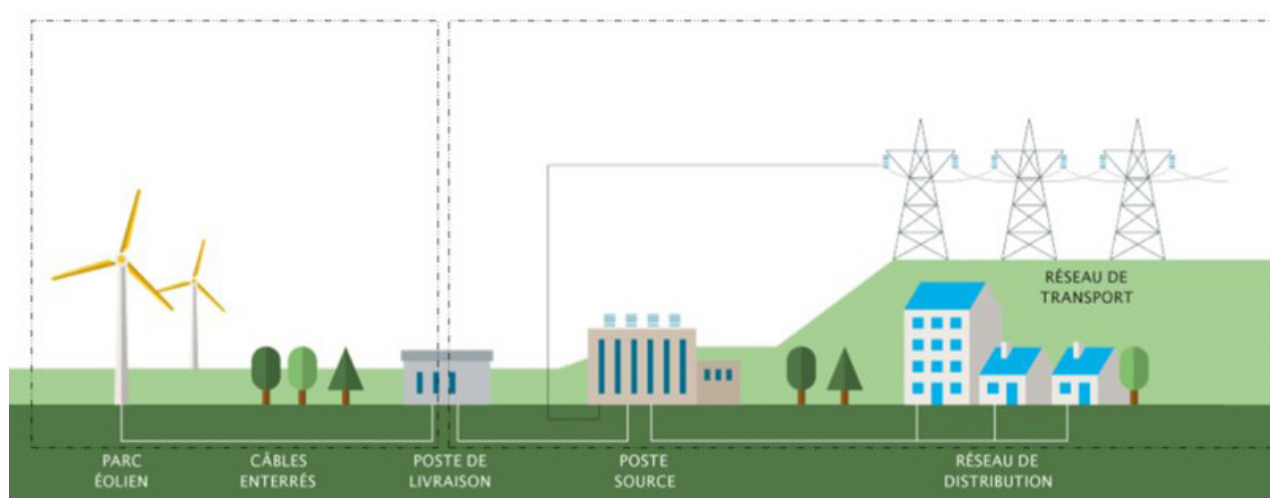
La France est le deuxième gisement éolien terrestre européen. Dans une première approche, une étude des différentes données de vent disponibles, dont les données de vent de Météo France. Ces données de vent sont ensuite précisées grâce aux données de vents enregistrées par le mât de mesure de vent à 100 mètres de hauteur pendant 1 à 2 années. Enfin, l'implantation et le choix du modèle d'éolienne adéquat sont choisis en fonction des résultats analysés afin d'assurer la rentabilité du parc.



Pour pouvoir démarrer, une éolienne nécessite une vitesse de vent minimale d'environ 3 m/s (soit 12km/h).

« OÙ SERA LE POINT DE RACCORDEMENT ? PEUT-ON RÉELLEMENT PARLER DE CONSOMMATION LOCALE ? »

Aujourd'hui, le projet pourrait se raccorder au poste source d'Yzeure (Allier). C'est ENEDIS (ex ERDF) qui définira la solution technique optimale de raccordement ainsi que le choix final du point de raccordement lorsque le projet éolien est finalisé. L'électricité produite est injectée sur le réseau électrique à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc éolien et le réseau public d'électricité (géré par ENEDIS). L'électricité injectée dans le réseau est consommée au plus proche, elle ne peut être dirigée vers un endroit car elle est injectée sur le réseau de distribution. Les électrons « vont au plus proche » des lieux de consommation.



Contact

Léa Sévère
Demopolis Concertation
lea.severe@demopolis-concertation.fr

www.projet-eolien-lucenay-les-aix.fr

